

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham le mardi 7 septembre 2021 à 19h30. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn, Réjean Racine et Mireille Guay et sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

La conseillère, Madame Gisèle Thériault, est par vidéoconférence.

La conseillère, Stéphanie Martin-Gauthier est absente.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2021
 3. Approbation des comptes et transferts
 4. Rapport des dépenses autorisées
 5. Correspondance
 6. Administration
 - 6.1. Avis de motion – Règlement numéro 2021-11 de délégation encadrant les travaux Pavage Village, résolution 2021-141**
 - 6.2. Dépôt du projet de Règlement numéro 2021-11 de délégation encadrant les travaux Pavage Village, résolution 2021-141**
 - 6.3. Avis de motion – Règlement numéro 2021-10 amendant le règlement 2021-06 décrétant un mode de tarification pour l'installation d'entrées de service à l'égout domestique et pluvial sur une partie de l'avenue des Noyers**
 - 6.4. Dépôt du projet de Règlement numéro 2021-10 sur la tarification des travaux au village**
 - 6.5. État comparatif et prévisionnel**
 - 6.6. Résolution élection Canada – Ratification – Contrat de location**
 7. Urbanisme
 8. Voirie
 - 8.1. Offre de service – Déneigement - Bonin**
 - 8.2. Dépôt – Projet de règlement 2021-09 sur la vitesse permise sur le chemin Choinière**
 - 8.3. Demande d'intervention – Autorisation**
 9. Eaux usées et eau potable
 - 9.1. Résolution – Secteur Guay – Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du FIMEAU – Prorogation de l'échéance de réalisation des travaux**
 10. Environnement
 11. Sécurité publique
 12. Loisirs et culture
 - 12.1. Résolution - Contrat de location à titre onéreux – Pavillon Gilles-Giroux- loyer**
 13. Varia
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée
-

2021-230
ADMINISTRATION
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2021-231
ADMINISTRATION
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 10 AOÛT 2021

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 août 2021.

2021-232
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 434 787,25 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

| Fournisseurs | Description | Montant |
|--|---|----------------|
| Bell Canada | Facture mensuelle pour le service téléphonique du bâtiment des loisirs | 70.81 |
| Bell Mobilité | Facture mensuelle pour le service de cellulaires | 280.83 |
| Hydro-Québec | Factures mensuelles pour consommation d'électricité | 2 433.40 |
| Pitney Works | Fourniture de timbres pour recharge de la timbreuse | 230.95 |
| Vidéotron | Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet | 323.53 |
| Banque de Montréal | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 2 219.36 |
| Banque Nationale du Canada | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 1 172.96 |
| Caisse de Granby Haute-Yamaska | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 972.72 |
| Fonds de solidarité FTQ | Contribution mensuelle au REER de l'employé | 943.14 |
| Revenu Canada | Remise mensuelle des déductions à la source fédérales | 5 770.46 |
| Revenu Québec | Remise mensuelle des déductions à la source provinciales | 12 410.44 |
| SCFP | Remise mensuelle des cotisations syndicales du mois d'août | 137.75 |
| ABC récréation Québec inc. | Station de désinfection des mains | 870.13 |
| Avizo experts-conseils | Honoraires de surveillance des travaux d'asphaltage chemin Choinière | 5 786.00 |
| COMAQ | Frais de formation dga - La rémunération et son trait. fiscal | 436.91 |
| Cabinet Joseph inc. | Frais de location mensuel pour juillet et août - fourniture de toilettes portatives et service hebdomadaire | 712.84 |
| Groupe CT Inc. | Relevé de compteur - photocopieur Canon | 339.76 |
| Corporation des métiers d'arts du QC en Estrie inc | Certificat cadeau pour le départ de l'inspectrice - Laura | 100.00 |
| Develotech inc | Fourniture d'un gabarit de percage pour ped-zone | 25.14 |
| Groupe Civitas inc | 50% Honoraires profess. Chemin Choinière - Bmt | 4 311.57 |
| Distribution O-Palardy | Service d'approvisionnement d'eau embouteillée | 36.25 |

| | | |
|--|--|----------------------|
| Patrick Ewing | 6/7 vers. pour entretien des parcs et tonte des pelouses ainsi que l'entretien mensuel du terrain de balle | 2 348.78 |
| Enviro 5 inc | Service d'entretien d'une conduite sanitaire rue Mario et vidange des fosses septiques | 49 339.57 |
| FNX-Innov inc | Honoraires profess. Pour projet subv. (PSISRPE) - Parc Gilles-Daigneault | 13 503.81 |
| Germain Jetté Machineries inc | Frais d'usinage d'une plaque de stainless pour usine de trait. des eaux usées | 40.24 |
| Gestim | Services professionnels - inspecteur adjoint pour le mois d'août | 6 319.55 |
| Girafe conseils T.I. | Services mensuels les mois d'août ainsi que services d'assistance ponctuels | 493.82 |
| Ministre des Finances | 1er vers. -Service de la sûreté du Québec | 115 212.00 |
| N. Bernard inc. | Essence pour véhicules municipaux | 443.03 |
| Papeterie Atlas | Papeterie et fournitures de bureau | 435.49 |
| Petite Caisse | Renflouement des dépenses de petite-caisse | 47.60 |
| PG Solutions inc. | Honoraires pour reconstruction de la carte JMAP au nouveau format | 1 103.76 |
| Plomberie Goyer inc. | Fourniture d'une pièce d'entretien pour l'usine d'épuration des eaux | 24.63 |
| Martech signalisation inc. | Fourniture d'enseignes et accessoires d'encrage et poteaux | 1 492.66 |
| R.I.G.M.R.B.M. | Service d'élimination des déchets pour le mois de juillet | 5 359.74 |
| Roger Dion & fils 2006 inc. | Service pelle, camion à l'heure pour rue Annette ainsi que service de nivelage des chemins | 14 007.00 |
| Roger Dion & fils 2006 inc. | Serv. pelle, camion à l'heure pour travaux de fossé ch. Nord et ch. Choinière et accotement sur Fordyce | 18 569.48 |
| Seney Électrique inc. | Service d'entretien du réseau d'éclairage public | 1 226.18 |
| Services Matrec inc. Div. GFL | Service de collecte des matières résiduelles pour le mois d'août | 43 895.68 |
| Entretien Stenapro inc. | Service d'entretien ménager des bâtiments municipaux pour les mois de juillet et septembre | 3 736.68 |
| Simo Management Inc. | Contrat de service gestion des ouvrages d'assainiss. eaux usées et le traitement d'eau potable | 3 431.87 |
| Sintra inc. | Fourniture de pierre pour rechargement d'une section du chemin Choinière | 8 888.39 |
| Somavrac C.C. inc | Fourniture et épandage d'abat-poussière | 21 246.85 |
| Thomson Reuters Canada | Abonnement - mesures disciplinaires 3e 21 maj # 01 | 137.55 |
| Traductions Betty Howell inc | Service de traduction de documents | 278.52 |
| VISA Desjardins | Factures mensuelles - cartes approvisionnement | 861.41 |
| Ville de Bromont | 2ème vers. - Service des incendies selon entente tripartite | 55 957.65 |
| Ville de Granby | Entente loisirs pour l'année 2021-2022 - utilisateurs au 30 juillet 2021 | 158.67 |
| Dave Côté | Remboursement de taxes trop payées 2021 | 134.31 |
| La Capitale ass. et gestion du patrimoine | Assurances collectives pour le mois de septembre | 1 060.39 |
| | | |
| Sous-total des déboursés | | 409 340.26 \$ |
| | Autres déboursés pour approbation: | |
| | Salaires employés et traitement des élus pour le mois d'août | 25 284.39 |
| | Frais mensuels pour le terminal Interac Global pour le mois d'août | 32.60 |
| Service aux entreprises Desjardins | Frais fixes mensuels | 130.00 |
| | | |
| Total des déboursés | | 434 787.25 \$ |

2021-233
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2021-234
CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

**2021-235
ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-11 DE
DÉLÉGATION ENCADRANT LES TRAVAUX PAVAGE VILLAGE,
RÉSOLUTION 2021-141**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro **2021-11** amendant le règlement numéro 2018-02 sur la gestion contractuelle et le règlement 08-12 concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaire.

**2021-236
ADMINISTRATION
DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-11 DE
DÉLÉGATION ENCADRANT LES TRAVAUX PAVAGE VILLAGE,
RÉSOLUTION 2021-141**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de déposer le projet de règlement numéro 2021-11 amendant le règlement numéro 2018-02 sur la gestion contractuelle et le règlement numéro 08-12 concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaire.

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce projet de règlement et sa portée.

Des copies du projet de règlement numéro 2021-11 sont mises à la disposition du public pour consultation à l'Hôtel de Ville.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

**PROJET DE RÈGLEMENT 2021-11 DE DÉLÉGATION
ENCADRANT LES TRAVAUX PAVAGE VILLAGE,
RÉSOLUTION 2021-141**

ATTENDU que les travaux adjugés suivant la résolution 2021-141, appel d'offre 2021-12 Pavage Village, seront entrepris en septembre et s'échelonneront jusqu'en octobre;

ATTENDU que le processus électoral municipal prévoit une période où le conseil pourrait ne pas siéger;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Est délégué au directeur général et à la directrice générale adjointe le pouvoir d'autoriser, sur avis des ingénieurs, des modifications, avis de changement, directives de chantier et autres décisions similaires dans le cadre des travaux autorisés suivant la résolution 2021-141, nonobstant les limites de montant des dépenses autorisées par le règlement 08-12 concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaire, notamment l'article 2.2, et le règlement 2018-02 sur la gestion contractuelle, notamment l'article 9;

Article 3

Le présent règlement a préséance sur tout autre règlement;

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE _____.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-237

ADMINISTRATION

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-10 AMENDANT LE
RÈGLEMENT 2021-06 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION
POUR L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE SERVICE À L'ÉGOUT
DOMESTIQUE ET PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE L'AVENUE DES
NOYERS**

Le conseiller Philippe Dunn déclare son intérêt et se retire, ne participant pas à la délibération ni au vote

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2021-10 amendant le règlement 2021-06 décrétant un mode de tarification pour l'installation d'entrées de service à l'égout domestique et pluvial sur une partie de l'avenue des Noyers.

2021-238

ADMINISTRATION

**DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-10 AMENDANT LE
RÈGLEMENT 2021-06 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION
POUR L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE SERVICE À L'ÉGOUT
DOMESTIQUE ET PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE L'AVENUE DES
NOYERS**

Le conseiller Philippe Dunn déclare son intérêt et se retire, ne participant pas à la délibération ni au vote

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de déposer le projet de règlement numéro 2021-10 sur la tarification des travaux au village.

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce projet de règlement et sa portée.

Des copies du projet de règlement numéro 2021-10 sont mises à la disposition du public pour consultation à l'Hôtel de Ville.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-10 AMENDANT LE
RÈGLEMENT 2021-06 DÉCRÉTANT UN MODE DE
TARIFICATION POUR L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE
SERVICE À L'ÉGOUT DOMESTIQUE ET PLUVIAL SUR UNE
PARTIE DE L'AVENUE DES NOYERS**

ATTENDU le règlement 2021-06 décrétant un mode de tarification pour l'installation d'entrées de service à l'égout domestique et pluvial sur une partie de l'avenue des Noyers;

ATTENDU que lesdits travaux seront entrepris en septembre et se prolongeant en octobre;

ATTENDU que les branchements sont notamment conditionnels aux avis techniques des ingénieurs et aux opérations du chantier;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

L'article 3 du règlement 2021-06 est remplacé par le suivant :

Article 3

Le tarif s'appliquant aux travaux réalisés est fixé à 7 000 \$ par entrée de service, comprenant une entrée à l'égout domestique et une entrée à l'égout pluvial, pour celles situées sur l'avenue des Noyers (maximum de 3 et conditionnel aux avis techniques) et fixé à 14 000 \$ pour une entrée de service sur l'avenue des Érables. Dans ce dernier cas, les travaux sont assujettis à l'autorité du MTQ et sont conditionnels.

Article 2

L'article 4 du règlement 2021-06 est remplacé par le suivant :

Article 4

Seront et sont par le présent règlement assujettis aux tarifs s'appliquant aux travaux si réalisés, les immeubles suivants, à savoir :

| <u>Matricule</u> | <u>Lots</u> | <u>Montant des travaux si effectués sur l'av. des Noyers</u> | <u>Montant des travaux si effectués sur l'av. des Érables</u> |
|------------------|-------------|--|---|
| 5612-31-8383 | 6 086 513 | 7 000 \$ | |
| 5612-41-3058 | 6 086 515 | 7 000 \$ | |
| 5612-42-0807 | 6 086 514 | 7000 \$ | 14 000 \$ |
| 5612-51-6735 | 5 887 963 | 7 000 \$ | |
| 5612-50-0865 | 5 887 962 | 7 000 \$ | |
| 5612-42-5808 | 6 086 516 | 7 000 \$ | 14 000 \$ |

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE _____.

Steven Neil
Maire
trésorier

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-

2021-239
ADMINISTRATION
ÉTAT COMPARATIF ET PRÉVISIONNEL

Le directeur général dépose les documents suivants :

- État comparatif des revenus et charges pour la période se terminant le 31 juillet 2021;
- État prévisionnel des activités de fonctionnement en date du 31 août 2021;

2021-240
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – ÉLECTION CANADA – RATIFICATION – CONTRAT DE LOCATION

ATTENDU les élections fédérales du 20 septembre prochain;

ATTENDU qu'Élection Canada a fait parvenir à la Municipalité un bail uniformisé pour lieu de scrutin pour la location du Pavillon Gilles-Giroux;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- le préambule fait partie des présentes;
- de ratifier la signature par le directeur général, Monsieur Pierre Lefebvre du bail uniformisé pour lieu de scrutin entre Élection Canada et la Municipalité de Brigham.

2021-241
URBANISME

Aucun dossier.

2021-242
VOIRIE
DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX
ET DU CHEMIN DE L'USINE – CONTRAT

ATTENDU l'offre de service de Mini Excavation Eric Bonin Inc., datée du 1^{er} septembre 2021;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accorder un contrat à l'entreprise Mini Excavation Éric Bonin inc. pour le déneigement des stationnements et des équipements municipaux selon les conditions libellées au contrat 2015-2018 pour un montant de :
 - 8 000.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2021-2022;
 - 8 500.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2022-2023;
 - 9 000.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2023-2024;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à négocier à signer tout document à cet effet;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

2021-243
VOIRIE
DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 2021-09
SUR LA VITESSE PERMISE SUR LE CHEMIN CHOINIÈRE

ATTENDU la configuration des intersections des chemins Choinière, Coveduck et Nord;

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir une zone de 50 km/h à l'approche desdites intersections pour la protection de la sécurité publique;

ATTENDU les représentations de citoyens concernés;

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Daniel Meunier et résolu unanimement de déposer le projet de règlement 2021-19 sur la vitesse permise sur le chemin Choinière.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-09 PORTANT SUR
LA VITESSE PERMISE SUR LE CHEMIN CHOINIÈRE

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

2. La vitesse maximale permise sur le chemin Choinière à partir de l'intersection du chemin Nord est de 50 km/h sur une distance de 120 m à l'est et sur une distance de 700 m. à l'ouest suivant le plan joint au présent règlement;
3. La vitesse maximale permise sur le chemin Nord à partir de l'intersection du chemin Choinière est de 50 km/h sur une distance de 350 m suivant le plan joint au présent règlement;
4. La vitesse permise sur le chemin Coveduck à partir de l'intersection du chemin Choinière est de 50 km/h sur une distance de 200 m suivant le plan joint au présent règlement;

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

5. Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au Règlement relatif aux limites de vitesse 96-011.
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE ____ SEPTEMBRE 2021.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-244
VOIRIE
DEMANDE D'INTERVENTION – AUTORISATION**

Considérant les courts délais relatifs aux demandes d'interventions pour l'implantation de poteaux ou l'installation de lignes;

ATTENDU la résolution numéro 10-245.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'autoriser le directeur général ou la technicienne en gestion contractuelle à autoriser les demandes d'intervention visant l'ajout, l'entretien ou le remplacement de lignes et poteaux de services publics dans l'emprise de rues existantes ou sur les terrains municipaux.

2021-245
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
RÉSOLUTION – SECTEUR GUAY –PROTOCOLE D’ENTENTE
RELATIF À L’OCTROI D’UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE
CADRE DU FIMEAU – PROROGATION DE L’ÉCHÉANCE DE
RÉALISATION DES TRAVAUX

ATTENDU que le protocole d’entente relatif à l’octroi à la Municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation d’une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l’infrastructure municipale d’eau a été reçu en cours de cette année et approuvé par séance extraordinaire le 30 mars 2021, résolution 2021-070;

ATTENDU que les certificats d’autorisation au Ministère n’ont pas pu être émis avant le mois de juillet 2021;

ATTENDU que la municipalité prépare présentement, par le biais de ses ingénieurs mandataires, les devis techniques pour aller en appel d’offre;

ATTENDU les problèmes d’approvisionnement et l’augmentation du coût envisagé si les délais sont trop serrés;

ATTENDU les délais administratifs et légaux pour assurer le traitement financier du projet, par la municipalité et le MAMH;

ATTENDU que la municipalité de Brigham a des ressources financières et humaines limitées notamment dues à la pénurie de main-d’œuvre et que l’aide financière accordée est essentielle à la réalisation de ce projet;

ATTENDU que la municipalité a déjà adopté la résolution 2021-121 à l’effet que la municipalité demande la prolongation des délais de réalisation pour les projets de constructions bénéficiant d’une aide financière et une bonification de celle-ci, s’il y a lieu; résolution appuyant à cet égard des demandes similaires de la MRC et de la Ville de Cowansville;

ATTENDU que le processus électoral municipal retarde également le traitement du projet tout comme la situation pandémique;

ATTENDU que pour ces raisons, la municipalité prévoit entreprendre les travaux au printemps 2022 permettant ainsi un meilleur contrôle des coûts, de l’approvisionnement et du cadre financier;

ATTENDU l’article 19 du protocole à l’effet que :

Délai de réalisation des travaux :

19. *Le Bénéficiaire réalise les travaux prévus à l’Annexe A dans le délai qui y est également prévu. Il informe la MINISTRE s’il a des raisons de croire qu’il ne réalisera pas l’ensemble de ceux-ci dans ce délai.*

ATTENDU que le délai de réalisation des travaux était fixé initialement au 30 novembre 2021;

Il est proposé par Mireille Guay, secondé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- le préambule fait partie des présentes;
- d’informer la ministre, suivant l’article 19, de la présente résolution;

- de repousser l'échéance de réalisation des travaux au 30 novembre 2022 ou à une autre date convenue avec le ministère;
- d'autoriser le maire, Steven Neil et le directeur général à signer tout document à cet effet, notamment un avenant audit protocole d'entente;
- de transmettre la présente résolution à la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest et au représentant fédéral.

2021-246
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2021-247
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

2021-248
LOISIRS ET CULTURE
**CONTRAT DE LOCATION À TITRE ONÉREUX – PAVILLON GILLES-
GIROUX- LOYER**

ATTENDU la résolution 2021-101;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de fixer un tarif de 135 \$ par jour pour la location, à titre onéreux, du Pavillon Gilles-Giroux.

2021-249
VARIA

Aucun dossier.

2021-250
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres. Les questions sont répondues par les membres du conseil. Le directeur général mentionne qu'il n'y a pas de question pour le conseil via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la municipalité.

2021-251
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu
unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 14.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier
